ST LUC

OCTOBRE 1990

N° 66

INFOS

PREPARATION DU SYNODE DIOCESAIN

Nous entrons dans la troisième et dernière année du Synode du diocèse de Marseille, l'année 1990-91 où se tiendra l'Assemblée synodale proprement dite, appelée à discuter les propositions et préparer les textes synodaux qui seront promulgués par l'Archevêque à la fin du synode .

La première année du synode, année de préparation a mis en route 70 équipes ; la deuxième a permis d'approfondir certains thèmes dans environ 150 équipes et de décentraliser le travail du secrétariat du synode en mettant en place des antennes de zone (une pour chacune des sept zones du diocèse) qui ont notamment fait une première synthèse des rapports reçus pour chacun des quatre thèmes; ces synthèses vont dans les prochains jours remonter au secrétariat, accompagnées en annexe de tous les rapports qui ont permis de les élaborer .

Dans le même temps vont être élus par les paroisses les grands électeurs qui désigneront les délégués laïcs territoriaux au synode. Le bulletin "Saint Luc Info" de juin 1990 a expliqué en détail la procèdure mais depuis lors quelques modifications de dates sont intervenues . On peut résumer ainsi ce vote en deux étapes:

a) les samedi 13 et dimanche14 octobre au cours des célébrations , chacun des participants (âge minimum : 16 ans) aura à cocher sept (7) noms et sept seulement sur la liste des candidats qui lui sera remise . La liste des candidats avec photo est affichée à la chapelle ; pour ceux que vous ne connaissez pas assez, renseignez vous rapidement car ce vote est IMPORTANT dans le déroulement de l'événement exceptionel que constitue ce synode diocésain et il convient de désigner les personnes qui paraissent les plus qualifiées pour faire progresser notre diocèse. Il importe aussi que tous ceux qui connaissent et aiment Saint Luc soient présents le 13 ou le 14 octobre . Les personnes familières de Saint Luc qui seraient dans l'impossibilité d'être présentes à l'une des célébrations des 13 et 14 Octobre pourront voter par procuration en remettant un pouvoir dûment signé à un autre membre de notre communauté paroissiale et en lui donnant les instructions nécessaires pour voter en son nom, car les bulletins ne seront distribués que le jour du vote .

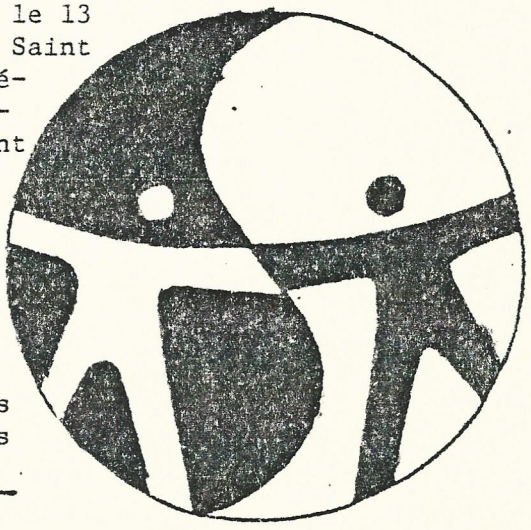

b) Les 7 Grands Electeurs désigneront notre délégué au Synode au cours d'une réunion qui rassemblera les 35 Grands Electeurs du Secteur, les groses paroisses désignent deux délégués, et les

petites un seul . Au cours del'année synodale 1990-91 les grands électeurs constitueront une sorte de "conseil" autour deleur délégué .

- Une Assemblée Synodale de Zone , présidée par le Père Archevêque , réunira pour une présentation de la synthèse des travaux suivie d'une concélébration de tous les catholiques de notre centre ville intéressés par le Synode.

L'assemblée aura lieu à Saint Michel le Dimanche 25 novembre dans l'après midi .

==========

JOURNEE DE RENTREE DU CONSEIL.

Dans sa journée de travail de rentrée, le conseil de notre communauté paroissiale a travaillé sur les points suivants

1) Préparation des prochaines activités, notamment la "messe de rentrée" du samedi 13 octobre et l'organisation des Elections synodales des 13 et 14 octobre.

2) Election des membres laïcs de l'équipe d'animation (le prêtre en étant membre de droit et n'étant pas éligible).Lucien CABANIOLS , Mocambi depuis trois ans ayant demandé à être relevé, ont été élus :

Mocambi Maurice DE BROUCKER
Adjoints Chantal GUYON
Lucien CABANIOLS qui reste plus particulièrement chargé de suivre le dossier des rapports avec le CCM .

3) Rapports avec le CCM. Le point a été fait sur l'état de la question à ce jour et sur les dispositions à envisager pour la période transitoire Juin 91 - septembre 94 .

4) Réflexion sur l'accueil à Saint Luc, sur le dialogue avec les adolescents et avec les "déracinés": étrangers, Français venus d'ailleurs , etc...

5) Activités de Formation:
a) celles initiées par Saint Luc,en particulier les réunions très diverses regroupées sous le titre de "Vendredis de Saint Luc" comportant notamment un cycle biblique qui fonctionnera à partir du Vendredi 26 octobre sur la base d'une réunion parmois . (Voir annonce plus détaillée dans le présent bulletin) .
b) Les activités de formation disponibles sur le diocèse font également l'objet d'un article dans ce bulletin , des informations plus détaillées étant disponibles auprès de l'équipe "Information Documentation"(Germaine DE BROUCKER , Anne Marie CUVILLIER)

6) Questions diverses, notamment l'ensuête "Jeunes" lancée par la commission synodale sur la communication.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Le conseil remercie très vivement ceux de ses membres (Jean Guyon, Françoise GUIBERT) qui ont terminé leur mandat àl'Equipe d'Animation et continuent leur action au service de notre communauté, sous d'autres formes .

==========

CONTRIBUTION AU SYNODE ATELIER 4 AXE 21

FIDELES LAICS

A) PREAMBULE

notre réflexion s'est engagée à partir du souci d'annoncer l'Evangile à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise, et d'une analyse aussi réaliste que possible de la situation ecclésiale (structures et hommes) confrontée aux nécessités et aux aspi rations du Peuple deDieu et des hommes de notre temps . Il apparait avec évidence que si tout baptisé est prêtre, prophéte et roi, chacun l'étant à titre particulier, un besoin de se définirou de se redéfinir est commun à tous, laïcs, prêtres, diacres, religieux . Ceci traduit pour chacune de ces catégories l'inadéquation entre la fonction etl'image actuellement en usage et les aspirations profondes. Pour les laïcs, la reconnaissance apostolique du laïcatest décisive aussi bien du point de vue des structures ecclesiales que des hommes .
Dans cette perspective,il est proposé :

B) PROPOSITIONS RELATIVES AUX STRUCTURES ECCLESIALES.

- Nous sommes tous appelés par le même Père, pour la même vigne et nous sommes tous confrontés aux mêmes réalités spirituelles et humainesd'une part . D'autre part, pour y voir clair, la réflexion doit partir des besoins, des aspirations et des nécessités de l'Eglise, Peuple de Dieu et de la mission pour aboutir aux statuts et définitions des ministres et ministères et non l'inverse.De ce fait:

- Associer dans une même structure de réflexion , laïcs, prêtres religieux et diacres,les réunir dans une même équipe accompagnée par un spécialiste en théologie et droit canon, mais aussi un psychologue ou un sociologue, nos frères séparés et faire une sorte d'état deslieux de la situation .

- Pour bien manifester l'unité demission des baptisés , créer autour du Père Evêque un conseil épiscopal diocésain élargi aux prêtres, diacres, religieux lequel sans se substituer aux instances déjà existantes (conseil presbytéral et pastoral diocésain) aurait véritablement un rôle de réflexion, d'orientation et de décision . Cette structure implique que l'information circule des communautés au diocèse et inversement .

- La rédaction demodes d'emploi des responsabilités ou de codes de bonne conduite est inopportune car cela figerait d'avance lesrôles . Ne pas se hâter de légiférer mais diffuser des expériences susceptibles d'inspirer selon les besoins locaux . Par exemple : inviter les paroisses à rédiger un projet pastoral à diffuser dans le diocèse. Systématiser la création de conseils paroissiaux ou pastoraux autour des prêtres des laïcs responsables sans oublier les groupes ecclesiaux . Favoriser les rencontres de ces instances au niveau d'une mêmezone et les reconnaitre localement autrement que d'une manière purement figurative ou consultative .

PROPOSITIONS RELATIVES AUX PERSONNES .

Il ne serait pas normal que l'Eglise fonctionne presque uniquement sur le bénévolat et il est hautement souhaitable que tout permanent laïc reçoive une reconnaissance apostolique(lettre de mission par exemple). La rémunération du laïcat suppose résolues des questions préalables (énoncées ci-joint en annexe) relatives au statut et au fonctionnement des personnes . Au niveau pratique, réunir les permanents du diocèse pour clarifier la question et partager les expériences . La vacuité d'un statut et d'une reconnaissance apostolique du Laïcat est grave, car outre les abus toujours possibles de la générosité missionnaire, elle contredit la tradition qui enseigne que si le ministre est issu de la communauté età son service , ce qui l'institue en tant que tel est l'institution apostolique .

En ne retenant que l'esprit de cette tradition, si un ministre est envoyé par l'évêque et reconnu par la communauté chrétienne dont il est issu, il est évident que la communauté a droit de parole dans les décisions pastorales touchant son pasteur . L'évêque ou son délégué pourrait pour le moins informer et consulter la communauté avant la nomination ou le déplacement d'un pasteur.

Il est curieux qu'on se demandesi des femmes peuvent être collaboratrices dans une Eglise où elles forment les deux tiers des pratiquantes et où elles assurent de nombreux ministères . Il parait évident qu'elles puissent être appelées au diaconat et leur collaboration , consacrée ou non, ne contredit en rien l'exégèse et la théologie biblique .

DANS LE DOMAINE DE LA PARTICIPATION DES LAICS A LA VIE SACRAMENTELLE.

Chaque pasteur peut d'ores et déjà associer, au moins par la simple présence auprès de lui, à chaque célébration (baptême, mariage, obsèques etc.)un laïc représentant (=rendre présent) la communauté. Au niveau du signe, à l'origine apostolique, c'est toute la communauté qui était impliquée dans le sacrement sans que cela diminue le rôle du célébrant . Cette pratique est extrèmement importante pour qui reçoit les sacrements (parents, futurs époux etc.).

Au sujet de la formation et l'accompagnement des laïcs , il se pose une question essentielle à notre réflexion : Qu'elle est la finalité pratique que l' Eglise hiérarchique veut bien reconnaitre à la formation des laïcs ? L'Eglise doit accepter d'aller jusqu'au bout de la logique de la formation des laïcs qui demain les conduira à être des ministresà part entière susceptibles de donner certains sacrements .

Il est d'ailleurs souhaité que les pasteurs aient un plus grand souci , d'être des formateurs. C'est un aspect important du rôle du pasteur tel que l'attend le laïc . Ce souci de former doit être aussi celui des laïcs eux-mêmes qui ont reçu une formation .. Cette formation doit être désintéressée, c'est à dire conçue comme un service et non un moyen de promotion ecclesiale . Il est proposé de créer des permanents laïcs dont la mission au niveau du diocèse serait de former des laïcs .

LES JEUNES .

Développer l'accueil des jeunes après laconfirmation . Il faut engager une réflexion de fond sur la pastorale de ce sacrement dans le diocèse .

Au niveau des liturgies,les faire participer davantage en adaptant les formes .

L'Eglise se heurte souvent à un problème de langage avec les jeunes. Les consulter sur l'opportunité d'un "canard" diocésain fait par et pour eux en distinguant plusieurs tranches d'âges (13-18, 18-25 ans).

Ceux qui accompagnent les jeunes ont besoin d'une formation "théologique" certes mais aussi humaine, veiller à cette dimension.

C) QUELQUES CONVICTIONS .

- "Je ne conçois la question du laïcat qu'orientée vers la mission en communion avec la communauté écclésiale et pour humaniser le monde".

- "Etre toujours davantage attentif aux pauvres, aux nouvelles détresses qui nous entourent . Ne pas s'enfermer entre chrétiens". "Notre Eglise de Marseille passe à coté des pauvres. Il y a quelque chose à inventer au niveau du partage avec les pauvres".

-"Il faut considérer les laïcs comme de véritables partenaires en dépassant l'opposition clercs-laïcs ".

- "Etre davantage concret que théoriciens. Faire surtout la place aux jeunes, se soucier de rester en contact avec les jeunes".

- "On ne peut pas faire l'économie d'une discussion de fond sur le partenariat prêtre-laïcs. Prenons le temps entre nous de nous dire les choses afin de batir des communautés avec les gens debout. Ce synode doit appeler les gens à se mettre debout ."

- "La place"des laïcs dans l'Eglise ne sepose pas en termes dichotomiques.On nepeut séparerni opposer, dans une vie de foi authentique , vie écclesiale, vie missionnaire, vie sociale, car, dans un même acte de foi, on est chrétien là où on se trouve aussi bien au travail que dans nos engagements religieux (Gaudium et spes) .

Cette question ne se pose pas non plus en terme de substitution ou de suppléance d'un clergé défaillant numériquement ou qualittivement, mais en terme de la dynamique même de la foi qui consiste toujours , si elle est vraie, à vivre en acte ce qui est reçu de l'Esprit. L'amour du Christ ne se met pas en parole mais en actes concrets toujours plus exigeants et de ce fait on ne peut juguler le don de soi qui se veut concret auquel le Christ appelle hier et aujourd'hui . Aussi bien le laïc ne "revendique" pas une place dans une Eglise qu'il constitue , mais la réalisation des dons que seule une vie defoi sérieusement vécue et éclairée par la lumière de la tradition peut générer .

Enfin il serait "scandaleux" au sens évangélique du terme, que sous prétexte de tradition, l'Eglise hiérarchique laisse s'essoufler l'extraordinaire potentialité et désir de travailler à la croissance du Christ, et de ce fait qu'elle se désolidarise de la base en ne se mettant pas suffisamment à son écoute . La tradition est comparable à un lit de rivière qu'il faut sans cesse désensabler si l'on veut que l'eau passe . Je suis persuadé que dans cette question du laïcat C'est l'Eglise de demain qui se joue .

D) ANNEXE I : PISTES POUR UN STATUT DU LAICAT REMUNERE.

- La question des finances du diocèse et (ou) des communautés de leur répartition. Les choix financiers doivent traduire les options pastorales
- Le statut du ministère : à partir de quel moment , dans quelles conditions peut-on dire qu'il y a ministère , sujet à rémunération ; le temps investi? la durée du ministère ? le niveau d'engagement personnel ou son intensité ? la nature du ministère? Un laïc qui anime ponctuellement la liturgie n'assure pas le même service qu'un laïc qui accueille, prépare et accompagne aux sacrements .
- Le fonctionnement de ce service. Comment doit fonctionner le laïc rémunéré dans sa mission, dans la prise en charge financière effective (qui paie, diocèse, paroisse, association ?).
- Mettre en place une équipe diocésaine pour réfléchir à la question.

ANNEXE II : TEMOIGNAGE D'UNE PERMANENTE .

Appelée à un rôle de permanente pastorale depuis quatre ans, le Synode me donne l'occasion de m'exprimer .

- La solitude inhérente à l'écoute est le plus difficile à assumer La recherche d'un lieu de relecture, d'échange, de soutien et de prière , dit lieu de "transformation" est une priorité et rien n'y répond . J'ignore si d'autres sur le diocèse ont les mêmes fonctions et peut-être les mêmes (attentes) demandes .
- D'autre part il n'y a pas de statut clair à notre mission et donc pas de reconnaissance ni au niveau de la communauté (présentation?) élargie, ni au niveau de la hiérarchie (aucun envoi officiel, ni lettre demission).
- La formation , très souhaitée n'est pas prévue et la compétence vient du baptême seul . Est-ce suffisant pour un travail d'écoute, d'accueil de gens en difficultés morales ou matérielles, de parents demandant le bapfême pour leurs enfants, de fiancés en route vers le mariage, famille dedéfunts etc .. ?
- Heureuse d'être au service du Peuple de Dieu et de témoigner chaque jour de ma foi, je ne demande qu'une aide pour bien le faire car la seule reconnaissance de l'argent ne suffit pas . J'aime mon travail et souhaite pouvoir le continuer , l'accomplir dans la joie et la sérénité des enfants de Dieu.

==========

QUELQUES PROPOSITIONS DE FORMATION CHRETIENNE

POUR L'ANNEE 90 - 91
DANS LA REGION MARSEILLAISE

I - AU CENTRE LE MISTRAL.

a) SPIRITUALITE.

- Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus avec le Père Louis SANKALE
  Les quatre jeudi du mois d'avril . de 18 h 30 à 20 h.
- Saint Ignace de Loyola avec le Père André DANEL s.j.
  "Une mystique et une pédagogie pour vivre au coeur du monde"
  Un lundi par mois de 18 h 30 à 20 h d'octobre à février .

b) EXISTENCE CHRETIENNE

- "Disciples du Christ aujourd'hui ou les fondements d'une morale évangélique"
  avec le Père Jacques PERRIN s.j.
  un lundi par mois de 18 h 30 à 20 h de décembre à avril .

C) ECRITURE SAINTE

- Une lecture des Actes des Apotres avec le Père Charles THOMAS P.S.S.
  Deux mercredi par mois de 14H 30 à 16 h30 d'octobre à février.
- Jesus nous parle en Paraboles avec Françoise AURIC
  Le lundi de 14 h30 à 16 h à partir du 22 octobre 90

II - A LA BAUME-LES-AIX

- Initiation à la Théologie ou un parcours global de l'essentiel de la foi
  par groupes d'un quinzaine de participants avec Soeur Mariannick CANIOU
  une rencontre par mois de 14 h30 à 16 h ou de 20h à 22h àpartir du jeudi 27 septembre
- Initiation à la lecture de la Bible : Etude de l'Evangile de St Marc
  avec Soeur Agnes TICHIT
  Une rencontre par mois de 14 h30 à 16h ou de 20 h 30 à 22 h à partir du lundi 24 sept.

III - A NOTRE DAME DU ROUCAS AVEC LA COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF

- Les Samedis du Roucas avec le Père Moïse MOUTON s.j. exégéte .
  Formation biblique avec les grands textes de l'écriture .
  Thème de l'année : Le Repas du Seigneur .
  Cinq samedis de 14 h 30 à 19 h 1ère rencontre le 13 octobre

IV - "SEIGNEUR APPRENDS NOUS A PRIER "
Formation à la prière et expérience dela prière .
Cinq jeudis dans l'année de 20 h30 à 21 h30 Première rencontre le 15 novembre
Eglise du Sacré Coeur 81 le Prado et Presbytère des Chartreux 28 Place Edmond Audran
Animation: Equipe de coordination de "Carême 90" dans le cadre du Synode .

V - CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION TIERS-MONDE
"CAP A L'EST ? CAP AU SUD ? " ou les nouvelles voies du développement
Quatre samedi de 15 h à 22 h 30 au Centre le Mistral .
Première rencontre le 10 novembre avec des personnalités de renommée internationale

V - ANIMATION - FORMATION : CENTRE PROTESTANT DE RENCONTRE 8 Bd Magnan 13009
Groupe Oecumenique : Notre confession de foi .
Réunion mensuelle. La prochaine aura lieu le lundi 22 octobre
-Aux sources de notre foi :Pour une meilleure connaissance du Judaïsme et un approfondissement de notre foi . avec Soeur Jeanne Françoise de N.D.de Sion .
Trois rencontres : mercredi 14 novembre -27 février - 15 mai de 20h30 à 22h30

- Il existe bien d'autres propositions de formation dans la région. Pour de plus amples informations ,adressez vous aux centres eux-mêmesou à Germaine DE BROUCKER.

CYCLE BIBLIQUE

Le succés du cycle de l'année dernière incite à reprendre un autre cycle en 1990 -91. le thème en sera :

DU DIEU D'ISRAEL AU MESSIE

LES PROPHETES VUS A TRAVERS OSEE ET LE MESSIANISME

Il n'est pas nécessaire d'avoir participé au cycle précédent sur le thème de la Genèse, pour participer à celui de cette année . Le cycle sera animé par Angelo GIANFRANCESCO et le Père Alexis MASSIET .

Première réunion : Vendredi 26 Octobre à Saint Luc
14 rue Nègre à 19 H.
Pour la suite, une réunion par mois .

==========

L'EMPLOI DE NOTRE ARGENT

Dans un précédent numéro de Saint Luc Info, nous avions expliqué ce que sont les "Quêtes impérées" c'est à dire les sept ou huit quêtes annuelles dont le produit remonte en totalité au diocèse, alors que pour les quêtes ordinaires une partie seulement, calculée selon un barème progressif, est reversée au diocèse .

L'emploi de notre argent est un moyen -parmi d'autres- de concrétiser nos choix et nos priorités ; chacun de nous n' attache pas la même importance au soutien de sa paroisse, de son diocèse, du siège romain de l'Eglise, des missions ,etc. C'est pourquoi nous donnons ci-dessous la liste de toutes les quêtes impérées de l'année 1990 - 91 et nous nous efforcerons de rappeler le jour même l'objet de la quête du jour. Pour le quatrième trimestre 1990 Les quêtes impérées seront:

20 - 21 Octobre :	Quête pour les missions
1° Novembre (Toussaint)	Pastorale du Diocèse
17 - 18 novembre:	Secours Catholique
8 - 9 Décembre :	Equipements religieux (construction et entretien des lieux de culte et locaux annexes)

==========